



## PROJET PEDAGOGIQUE

### ACCUEIL LIBRE

#### Escale Jeunes

**14 – 17 ans**

#### Horaires d'ouverture :

Nous proposons un accueil libre sur des temps d'ouverture planifiés pour le mois de juillet et d'août du lundi au vendredi de 10 H à 12 H et 14H à 18H. Les jeunes ont la possibilité de rester au minimum 15 minutes jusqu'à la totalité du temps prévu pour cet accueil. En parallèle, nous mettons en place des sorties ponctuelles durant les deux mois d'été, ou des projets d'animation. De ce fait, l'escale jeunes sera fermée à ce moment-là. (cf : programme d'activités). Les horaires lors de ces sorties sont amenés à être modifiés et seront signalés aux parents à l'accueil du Nelumbo et sur le programme d'activités.

Les jeunes sont accueillis dans les lieux suivants :

- Le Nelumbo
- Et autres lieux dans le cadre d'activités prévues dans le programme (Parc, Musée, gymnase...)

#### Modalités d'accès :

Pour accéder à l'accueil libre, il faut avoir entre 14 et 17 ans. Chaque jeune doit payer une cotisation de 2 euros à l'année et remplir une fiche sanitaire, un règlement de fonctionnement et signer un projet pédagogique. **Le jeune est libre d'entrer et de sortir de l'escale jeunes comme il le souhaite**, il doit signaler sa présence au responsable jeunes : Abderrahmane Abdelkader.

Cependant, pour accéder aux animations prévues dans le programme, la famille doit venir s'inscrire à l'accueil et remplir les différents documents obligatoires et payer la carte d'adhérent de 15 euros. Le prix de la sortie est fixé sur le programme d'animations. Sur ces sorties, les jeunes et les familles seront informés en amont des horaires de la sortie

#### Les locaux :

En ce qui concerne les locaux, nous utilisons 1 grande salle d'animation avec table de ping-pong, billard, baby-foot, jeux de palets. De plus, les jeunes ont accès à une salle TV située juste à côté.

Pour certaines sorties, le transport peut être assuré par le minibus de la structure ou par un prestataire extérieur.

## **OBJECTIFS ET MOYENS**

Nous déclinons un certain nombre d'objectifs opérationnels issus d'objectifs généraux du projet éducatif de la structure. Pour chaque objectif opérationnel, nous souhaitons développer les moyens pour mettre en œuvre cet objectif.

### ***Premier objectif : Favoriser la création d'un espace de vie***

#### **1) En développant des activités « mixtes »**

- Mettre en place des équipes mixtes lors de grands jeux
- Alternner les activités artistiques, sportives, culturelles, calmes et dynamiques
- Découvrir l'environnement local : rallye des commerçants, activités en plein air, équipements municipaux...
- Développer des actions intergénérationnelles (convention avec le Maintien à Domicile du Forez)
- Faciliter l'intégration des enfants non habitués aux règles et au fonctionnement en collectivité.

#### **1) En donnant des responsabilités aux enfants**

- Leur confier des tâches (nettoyage quotidien des salles, préparation des goûters, responsable à l'avant et à l'arrière du rang...)
- Mettre à disposition un meuble de rangement tenu par les enfants à tour de rôle.
- Faire un temps fort le 1<sup>er</sup> jour sur les règles de la structure, les règles de sécurité...
- En leur permettant d'investir les lieux (décoration de la salle, aménagement de l'espace, jeux de connaissance...)
- Développer leur esprit critique : débats, jeux de rôle...

#### **1) En veillant au respect d'autrui**

- Respect de soi et des autres (réguler les disputes, les conflits et rappeler le cadre si nécessaire)
  - Respect de son environnement (Temps de préparation et d'organisation de la journée des enfants dans le partage, veiller à l'entretien des locaux)

***Deuxième objectif : Favoriser la prise en charge globale de l'enfant :***

**1) En privilégiant un accueil individualisé et convivial qui nous permettra d'aider l'enfant à :**

- ✓ Développer son autonomie
- ✓ Faciliter l'intégration des enfants non habitués aux règles et au fonctionnement d'une collectivité
- ✓ Favoriser ses choix et ses envies
- ✓ Favoriser son intégration au sein du groupe de pairs et de la structure.

**Moyens pour mettre en œuvre ceci :**

- En proposant des temps d'accueil souples (demi-journée, journée avec ou sans repas)
- En mettant en place un temps globalisé : L'enfant est alors libre de se déplacer sur différents espaces.

**1) En s'adaptant aux besoins, aux envies et aux demandes des enfants**

- Jeux autour des émotions de l'enfant, son ressenti, jeux de codes.
- En respectant le rythme de la journée selon la tranche d'âge (rituels, des moments quotidiens au centre de loisirs, temps calmes ou de repos)
- En incitant les enfants et les jeunes à participer à l'élaboration du programme d'animations.
- En prenant en compte l'évaluation des enfants sur les projets d'animation ou les séances d'animation

**1) En s'adaptant et s'intéressant à l'environnement de chaque enfant**

- Valoriser les différences de chacun (culture, origine, sexe, handicap...)
- Proposer des animations, des temps d'échange avec les familles : restaurant des parents, petit-déjeuner chaque semaine avec les familles ou les personnes référentes.
- En développant des temps d'accueil adaptés à chaque enfant : Prise en charge de l'enfant avec sa famille, respect des règles familiales et du cadre donné par les parents.

- En donnant confiance à l'enfant : temps d'échange, activités au choix, respect et valorisation des prises d'initiatives.
- En encourageant la participation des parents ou des personnes référentes : implication de ces personnes dans l'organisation de fêtes, de sorties avec les enfants (Kermesse, sorties extérieures), invitation à des goûters préparés par leurs enfants.

### ***Troisième objectif : Développer un esprit citoyen***

#### **1) En respectant les règles de vie en collectivité**

- En investissant les enfants dans les tâches quotidiennes
- En instaurant des parrainages : des grands qui prennent en charge et accompagnent des plus petits sur une période.
- En mettant en place des règles de vie avec le groupe comprises et validées par l'ensemble du groupe.

#### **1) En respectant les règles de la structure et du groupe**

- En instaurant un permis de conduite (permis à points avec du « malus » et du « bonus »)
- Sensibilisation des jeunes à ces règles en l'adaptant selon l'âge (images, jeux, parole...)
- En associant les parents à ces règles afin que le lien animateurs/parents ait du sens.
- En proposant des temps de discussions autour de ces règles, les expliquer afin qu'elles soient comprises (responsabilités, législation...)
- En sensibilisant les jeunes à la vie en collectivité (images, vidéos, ateliers, jeux)

#### **1) En proposant un « dépaysement » géographique, humain et culturel**

- En proposant des rencontres inter-secteurs (Olympiades, kermesse, grands jeux...)
- En organisant des grands jeux, des animations, des sorties, des visites aux alentours mais également plus loin
- En permettant une découverte de l'environnement local ou plus lointain (mini-camp de proximité, des séjours)
- En partageant des temps de rencontres en direction de nouveaux publics (développer des partenariats avec d'autres structures accueillantes ou non le même public)
- En développant le partage, la mixité et une ouverture d'esprit au sein des projets d'animation ou activités.

## **ÉVALUATION**

Dans une démarche d'évolution et de progression, il est important que chaque objectif et les moyens pour les mettre en œuvre soient évalués à différents moments, par différentes personnes.

### **Évaluation qualitative**

- Réunion d'équipe entre animateurs chaque soir pour faire le bilan de la journée et préparer la suivante.
- Réunion d'équipe avec les animateurs et les responsables de l'accueil de loisirs (1 fois par semaine)
- Observations des jeunes (implication, envie, participation)
- Observations des parents
- En questionnant les jeunes et les impliquant dans leur journée (livre d'or, journal de bord)

### **Évaluation quantitative**

- Présences des jeunes
- Enquête de satisfaction
- Nombre d'actions menées
- Nombre de parents participants lors des actions